

# Les super-riches, un malaise français

**INÉGALITÉS** A la veille d'une forte mobilisation syndicale contre l'austérité voulue par François Bayrou, la demande populaire pour une taxation renforcée des très grandes fortunes est immense. On parle beaucoup de la taxe Zucman, mais moins d'équité fiscale

PAUL ACKERMANN, PARIS

Dans un contexte de crise politique et budgétaire qui atteint une intensité rare, la France se passionne pour un sujet fiscal très précis: la taxe dite «Zucman», du nom de l'économiste qui a séduit la gauche en imaginant un «impôt plancher sur le patrimoine des ultra-riches». Car la demande populaire pour une taxation renforcée des très grandes fortunes est immense dans le pays. Elle est même au centre de la très forte mobilisation syndicale attendue ce jeudi 18 septembre contre l'«austérité injuste» commencée par François Bayrou.

«Il y a une vraie perception d'inégalités croissantes, une problématique d'équité, surtout avec les 1% les plus riches», confirme Philippe Waechter, directeur de la recherche économique chez Ostrum Asset Management. Pour lui, «une telle taxe doit aussi améliorer l'acceptabilité par le Français moyen d'une fiscalité plus contraignante en garantissant que les plus riches n'échapperont pas aux efforts. Chacun pourrait alors accepter de participer davantage.»

Le Parti socialiste, qui tient la survie du gouvernement entre ses mains, a encore fait ce mercredi matin, face au nouveau premier ministre Sébastien Lecornu, son totem de ces 2% de taxation par an des patrimoines de plus de 100 millions d'euros. L'idée est de contre-carrer ainsi les travers de l'optimisation fiscale qui font que les très grandes fortunes paient proportionnellement moins d'impôts que les autres.

La proposition est décriée par certains économistes et politiciens qui y voient un risque de fuite des capitaux vers d'autres lieux et de potentielles situations ingérables. L'exemple de la première «décacorne» française Mistral AI, qui a justement été valorisée à 14 milliards d'euros ces derniers jours, a particulièrement fait causer. Son propriétaire, dont la fortune ne repose que sur la valorisation spéculative de ces parts, aurait été forcé de vendre des actions en cas de taxe Zucman. Ce qui est largement jugé contre-productif, alors que la France et l'Europe se battent pour encourager ce type d'entrepreneuriat et devenir plus souveraines dans l'intelligence artificielle. «Ce propriétaire pourrait effectivement devoir vendre une partie de son entreprise chaque année et très vite en perdre le contrôle», confirme Philippe Waechter. «Le point de départ théorique de l'équité fiscale der-

A Paris, au pied du monument de la République, des manifestants devant un stogan en faveur de la taxation des riches. (PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, 10 SEPTEMBRE 2025/ JULIEN DE ROSA/AFP)



rière la taxe Zucman est validé par plusieurs études et pose une vraie question», ajoute l'expert. Mais «certains patrimoines, comme ceux de ces entreprises nées, ne génèrent pas de revenus, ce sont juste des valorisations. Cela pose une vraie problématique de mise en œuvre.»

## Les inégalités explosent

«La taxation des entrepreneurs sur la valeur de leur entreprise est suicidaire pour notre économie et donc une ligne rouge absolue pour nous», a indiqué à l'AFP le représentant du patronat Amir Reza-Tofighi, président de la Confédération des petites et moyennes entreprises. Résultat: le gouvernement devrait proposer dans les jours qui viennent une version allégée de cette taxe. Ou plutôt, pour reprendre les termes de Sébastien Lecornu, «travailler sans idéologie» sur une «contribution des plus hauts revenus» dans le budget 2026 afin de traiter les questions «de justice fiscale» et de «répartition de l'effort». Une mise en place stricte de la taxe Zucman, elle, est exclue car elle s'attaquerait au patri-

moine professionnel «qui permet de créer des emplois».

Taxe Zucman or not taxe Zucman? Au-delà de cette question qui semble donc devoir trouver bientôt une réponse à mi-chemin, le sujet semble être celui du constat de plus en plus largement partagé qu'il faut trouver une réponse au sentiment d'une indécente accumulation de richesses par une poignée de milliardaires. Ce sentiment anti-riches est d'autant plus fort que la classe moyenne se sent de plus en plus pauvre et que les inégalités explosent, comme le montre l'indicateur «Niveau de vie» de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques).

L'économiste Isabelle This Saint-Jean, professeure à l'Université Sorbonne Paris Nord, estime en effet qu'«il y a une déformation de la répartition de la richesse et une inadaptation de l'outil fiscal à cette nouvelle répartition.» Eric Dor, directeur des études économiques à l'Isseg School of Management, ajoute quant à lui que «la France a toujours eu une forte soif d'égalité et accepte moins facilement les différences de revenus, même quand

les plus méritoires et ceux qui font le plus d'efforts sont récompensés. Il y a par exemple énormément de Français qui s'offusquent des dividendes versés par les grands groupes du CAC40. Souvent avec beaucoup de confusion d'ailleurs, comme si ces bénéfices étaient dégagés au détriment des salariés français de ces groupes alors que ce sont de grandes multinationales dont les profits se font pour l'essentiel ailleurs.»

## Société d'héritiers

Un sentiment d'autant plus compliqué à traiter qu'il trouve ses racines dans bien d'autres dossiers, selon nos économistes. «On parle beaucoup de la taxe Zucman car pas grand monde ne se sent personnellement visé, ajoute Philippe Waechter. Mais on discute moins de sujets tout aussi importants d'équité dans la fiscalité et les revenus. Comme celui lié au fait que les retraités ont des taux inférieurs à ceux des actifs, alors que leurs revenus sont souvent plus élevés.»

Un article remarqué du Monde, intitulé «Comment la France est devenue une société d'héritiers», soulignait par ailleurs en mai der-

## «Il y a une déformation de la répartition de la richesse et une inadaptation de l'outil fiscal»

ISABELLE THIS SAINT-JEAN, ÉCONOMISTE

nier à quel point la concentration des richesses pouvait être mal vécue et avoir des conséquences sociétales profondes. «La fortune héritée représente aujourd'hui 60% du patrimoine national. Au début des années 1970, cette part n'était que de 35%», pouvait-on y lire. «L'héritage pèse plus que le travail dans la constitution du patrimoine», y expliquait aussi Mélanie Plouviez, maîtresse de conférences en philosophie sociale et politique à l'Université Côte d'Azur. «C'est universel. En Italie, une étude montre que les familles les plus riches sont toujours les héritières des grandes fortunes d'il y a plusieurs siècles. Pour gommer ça, il faudrait des droits de succes-

sion à presque 100%», rétorque cependant Eric Dor.

Autre exemple d'une tendance qui aggrave ce ressenti, l'éviction des classes moyennes du marché immobilier avec une génération de «boomers» qui ont pu acheter dans les grandes villes et des prix qui ont explosé ensuite. «Il y a une vraie problématique avec une incapacité pour les jeunes à acheter là où se trouvent les emplois et un immobilier disponible très réduit», confirme Philippe Waechter.

L'économiste pointe par ailleurs un sentiment «pernicieux»: «La redistribution est très forte en France. Et ses revenus ne sont pas pris en compte dans le revenu effectif d'un ménage. Les écarts entre revenus avant redistribution sont considérables mais le sont moins après. Le revenu du travail est donc devenu moins important dans les revenus perçus par ceux qui ont les salaires les plus faibles. Cela peut aussi créer une distorsion de perception.» Ce qui, entre autres, le fait aboutir à cette conclusion: «Le travail ne paye plus assez, c'est une question majeure en France.» ■

## En Suisse romande, les multinationales militent pour des crédits d'impôts

**COMPÉTITIVITÉ** Fortes de leur bonne image dans l'Arc lémanique, les grandes sociétés veulent négocier de nouvelles incitations fiscales

THÉO ALLEGREZZA

La population romande a conscience de «l'importance stratégique» des multinationales pour la prospérité de la région. C'est le principal enseignement d'une étude inédite menée par l'institut MIS Trend à la demande du Groupement des entreprises multinationales (GEM), dont les résultats ont été présentés mercredi. Trois personnes sondées sur quatre livrent une opinion positive quant à la présence de ces grandes entreprises dans l'Arc lémanique – 120 000 emplois rien qu'à Genève.

En cinquante-cinq ans d'existence, le GEM, qui dénombre une centaine de sociétés membres, n'avait jamais commandité

une telle étude. Il n'en avait pas forcément le besoin, ni sans doute vraiment l'envie, certaines multinationales n'ayant pas toujours eu bonne presse. Mais les temps ont changé, entre un contexte géopolitique tendu et une situation économique plus délicate en raison, notamment, de l'introduction des tarifs douaniers de 39% par l'administration Trump.

## Des résultats «sans appel»

«C'est un baromètre important au vu des enjeux auxquels nos multinationales sont confrontées», explique François Rohrbach, président du GEM. L'étude se base sur un échantillon de 700 habitants (de Genève, Vaud et deux districts valaisans) interrogés en ligne. Deux tiers d'entre eux (68%) estiment que l'économie romande est «dépendante» des multinationales. Une perception assez largement partagée quelle que soit la catégorie d'âge ou la tendance politique.

Des données détaillées permettent de se faire une idée des raisons pour lesquelles la population dispose d'une opinion favorable. Les multinationales créent des emplois (pour 83% des sondés), participent à l'innovation technologique (79%), collaborent avec les hautes écoles (74%) et contribuent à la croissance économique (82%).

Sur une note négative, l'étude énumère les inconvénients des multinationales dans l'esprit des personnes interrogées. Celles-ci évoquent notamment une augmentation du coût des logements (pour 88% d'entre elles) et une hausse des problèmes de mobilité (70%). «Les avantages sont plus importants que les inconvénients», commente Mathias Humery, directeur associé chez MIS Trend.

Cette étude se veut un complément de celle publiée l'an dernier par la Fondation pour Genève. D'après ses résultats,

les organisations et les entreprises internationales contribuent à 50% de la valeur ajoutée créée dans le canton du bout du lac.

Ragaillardis par ces différents constats, les représentants du GEM notent que la Suisse romande «ne peut pas se reposer sur ses acquis». «Il faut une approche proactive des pouvoirs publics», fait valoir François Rohrbach. Cela passe par l'introduction de davantage de normes en matière de RSE (responsabilité sociale des entreprises; soutenue par 50% des sondés), mais surtout par de nouvelles incitations fiscales.

## Soutien à l'innovation

C'est le nerf de la guerre. Entre l'entrée en vigueur de RFFA en 2020, puis de l'impôt minimal de 15% sous l'impulsion conjointe de l'OCDE et du G20, la Suisse a perdu son avantage comparatif vis-à-vis d'autres pays. «A l'heure actuelle, la

fiscalité n'est plus un élément de compétitivité pour la Suisse», observe Pierre de Pena, vice-président du GEM.

Une solution, aux yeux du GEM, consisterait à mettre sur pied des mécanismes de soutien à l'innovation et à la recherche tels que les crédits d'impôts remboursables, communément appelés QRTC. Avantage: ils permettent de faire baisser la charge fiscale, tout en demeurant compatibles avec les normes OCDE. En Suisse, ces instruments ont déjà été introduits à Bâle-Ville et font l'objet de discussions à Zoug et Lucerne. Genève les a mentionnés dans sa stratégie économique 2035.

«Un coup de pouce», dit Pierre de Pena. Le responsable de la fiscalité internationale de Caterpillar évoque des enveloppes de 150 à 300 millions de francs, à mettre en perspective avec «les milliards» de rentrées fiscales générées chaque année par les multinationales. ■